



RADTKE
MESSTECHNIK

SINCE
1995



Fiche technique 1:

Réglementation du transport et consignes de sécurité pour le carbure de calcium UN 1402 pour l'artisanat

Transport regulations and safety information for Carbure de calcium UN 1402 for crafts



Détermination de l'humidité
Rapide. Simple et facile à utiliser.
Fiable. [www.radtke-](http://www.radtke-messtechnik.com)
[messtechnik.com](http://www.radtke-messtechnik.com)



Notre carbure de calcium est transporté dans le monde entier par tous les modes de transport (route, rail, fret aérien, fret maritime).

Selon le mode de transport, différentes prescriptions sont appliquées, qui sont expliquées dans les règlements correspondants.

Pour la route, c'est la réglementation **ADR** qui s'applique

Ce règlement décrit les directives pour tous les transports internationaux de marchandises dangereuses par la route. Un comité international basé à Genève révisé le règlement tous les deux ans. Il se compose de deux volumes. Les lois nationales en vigueur complètent l'ADR.

La version en vigueur en allemande peut être téléchargée en format PDF sur Internet à l'adresse suivante :

<https://www.astra.admin.ch/astra/de/home/fachleute/fahrzeuge/gefaehrliche-gueter/recht-international.html>

Remarque : ADR signifie "Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road".

L'ADR prévoit ce que l'on appelle des "**exemptions**" pour le transport de matières dangereuses pour :

- **les particuliers**, (bouteilles de gaz, bidons de réserve),
- **Artisans**, pour les besoins quotidiens de votre activité principale
- **Services de secours**, entre autres

Ils sont énumérés au chapitre 1.1.3.1 (volume 1).



Exemptions pour l'artisanat

"1.1.3.1 Exemptions liées à la nature de l'opération de transport".

Les dispositions de l'ADR ne s'appliquent pas aux

....

c) les transports effectués par des entreprises en relation avec leur activité principale, tels que les livraisons pour ou en retour de chantiers de construction ou de génie civil, ou en relation avec des travaux de mesure, de réparation et d'entretien, en quantités ne dépassant pas 450 litres par emballage, y compris les grands récipients pour vrac (GRV) et les grands emballages, et les quantités maximales indiquées au 1.1.3.6. Des mesures doivent être prises pour éviter que le contenu ne soit libéré dans des conditions normales de transport. Ces exemptions ne s'appliquent pas à la classe 7 (**remarque : matières radioactives**). Toutefois, les transports effectués par de telles entreprises pour leur approvisionnement interne ou externe ne sont pas concernés par cette exemption ;

....

Selon le chapitre 1.1.3.6., le **carbure de calcium est classé dans la catégorie de transport 1 (BK1) et la quantité maximale par unité de transport est de 20 kg nets**. Cela correspond à un nombre de plus de 2'850 ampoules de carbure. Un artisan n'est donc **pas limité** dans son travail quotidien.

La quantité totale de matières dangereuses pouvant être transportée par unité de transport ne doit pas dépasser 1 000 points de risque (chapitre 1.1.3.6.4).

Nous recommandons de transporter les ampoules de carbure dans les boîtes actuelles de 25 ou 100 ampoules ou encore dans la mallette de l'appareil. Ces boîtes sont testées et donc sûres.

Si les instructions sont suivies à la lettre, il n'y a aucun risque d'accident lors de l'utilisation de nos appareils CM. Avant d'effectuer des mesures avec l'appareil CM nous vous prions de lire attentivement le mode d'emploi. L'appareil CM ne doit être utilisé que conformément au mode d'emploi.



Pendant la mesure, un mélange air-acétylène explosif se forme dans la bouteille de CM. Si ce mélange gazeux s'enflamme à la suite d'une étincelle, le manomètre est totalement endommagé et le résultat de la mesure est perdu.

Si l'échantillon contient des composants produisant des étincelles (comme du silex par exemple), nous recommandons vivement d'effectuer la mesure à l'aide de la barre de broyage optionnelle. Le broyage de l'échantillon avec la barre de broyage s'effectue séparément de la mesure de l'humidité.

Le gaz qui s'échappe est inflammable :



- N'ouvrez pas le flacon CM dans des locaux fermés.
- Ne fumez pas et ne travaillez pas à proximité d'une flamme nue ou d'une installation électrique.
- Éteindre un feu naissant avec du sable ou une couverture, ne pas l'éteindre avec de l'eau !
- Après une mesure, ouvrez la bouteille de CM en la détournant du visage et laissez le gaz s'échapper lentement.

Mesures de premiers secours concernant le produit chimique carbure de calcium

- En cas de contact avec la peau : Bien broser avant de rincer abondamment à l'eau.
- En cas de contact avec les yeux : abondamment les yeux avec de l'eau.
- En cas de brûlures chimiques : celles-ci ne surviennent généralement que si le carbure de calcium adhérent n'est pas enlevé. Dans tous les cas, avertir le médecin et lui présenter l'étiquette de sécurité de votre boîte de carbure de calcium.



Vous trouverez des informations de sécurité supplémentaires dans la fiche de données de sécurité du carbure de calcium sur notre site web sous "Support".

Carbure de calcium

CAS 75-20-7

EC 200-848-3

Index-Nr: 006-004-00-9

Gefahr



Gefahrenhinweise: In Berührung mit Wasser entstehen entzündbare Gase, die sich spontan entzünden können. Verursacht Hautreizungen. Verursacht schwere Augenschäden. Kann die Atemwege reizen.

Sicherheitshinweise/ Prävention: Einatmen von Staub vermeiden. Schutzhandschuhe/Schutzkleidung/Augenschutz/Gesichtsschutz tragen.

Reaktion: BEI BERÜHRUNG MIT DER HAUT: Mit viel Wasser waschen. BEI KONTAKT MIT DEN AUGEN: Einige Minuten lang behutsam mit Wasser spülen. Eventuell vorhandene Kontaktlinsen nach Möglichkeiten entfernen. Weiter spülen. Sofort GIFTINFORMATIONSZENTRUM/ Arzt anrufen. BEI BRAND: Pulverlöschmittel zum Löschen verwenden.

Lagerung & Entsorgung: An einem trockenen Ort aufbewahren. Inhalt/Behälter in Übereinstimmung mit den lokalen/regionalen/nationalen/internationalen Vorschriften der Entsorgung zuführen.



Carbure de calcium en ampoules de verre

Ampoule en verre avec carbure de calcium

Quantité : 7.0 g ± 210 mg (± 3 M-%)

granulométrie : 0.3 / 1 mm

durée de conservation : illimitée, tant que l'étanchéité est assurée

Télécharger la fiche de données de sécurité





Vente / Distribution : CH & Welt / CH & world

Dr. Radtke CPM AG, Lättichstrasse 4A, CH-6340 Baar/ Suisse

Téléphone +41 41 710 00 32, e-mail : info@cpm-radtke.com, www.radtke-messtechnik.com

Vente / Distribution : UE & EEE / UE & EEA

Radtke Messtechnik Vertriebs GmbH, Schaanerstrasse 27, LI-9490 Vaduz/ Liechtenstein Téléphone +423

230 11 66, e-mail : info@vertrieb-radtke-messtechnik.com

© Cette fiche peut être téléchargée et utilisée gratuitement sur notre site web.

Ce code de pratique peut être téléchargé et utilisé gratuitement sur notre site web. Publié 07/21